

sa reconaissance à Marie, il ordonna qu'on y bâtit une église sous le nom de Notre-Dame de la Victoire, et il voulut lui-même en poser la première pierre. Quelqu'éclatants que fussent ces témoignages de la vénération du monarque pour la Reine du ciel, ils ne furent cependant pas suffisants pour contenter sa piété. En 1638, il voulut mettre, par une consécration publique et solennelle sa personne et tout son royaume sous la protection de la sainte Vierge, recommandant à tous les évêques qu'il y eût un autel consacré à la mère de Dieu dans les églises qui n'étaient pas érigées son honneur, et que tous les ans, le jour de l'Assomption, on fit une procession générale en mémoire de cette consécration de tout son royaume à Marie.

Voici comment il s'en explique dans sa déclaration du 20 février 1638... Après avoir rendu grâces au Seigneur des bienfaits qu'il a répandus sur la France, il ajoute :  
 " Nos mains n'étant pas assez pures pour présenter nos  
 " offrandes à la pureté même, nous croyons que celles qui  
 " ont été dignes de le porter, lui rendront ces hosties  
 " agréables. A ces causes, nous avons déclaré et déclara-  
 " rons que, prenant la très-sainte et très-glorieuse Vierge  
 " pour protectrice spéciale de notre royaume, nous lui  
 " consacrons particulièrement notre personne, notre État,  
 " notre couronne et nos sujets, la suppliant de vouloir  
 " nous inspirer une si sainte conduite, et de défendre  
 " avec tant de soin ce royaume contre tous les efforts de  
 " ses ennemis, que, soit qu'il souffre le fléau de la guerre,  
 " ou qu'il jouisse de la douceur de la paix que nous  
 " demandons à Dieu, ce tout notre cœur, il ne sorte  
 " point des voies de la grâce. Nous exhortons tous les  
 " archevêques et les évêques d'admonester tous nos  
 " peuples d'avoir une dévotion particulière à la sainte  
 " Vierge, et d'implorer sa protection ; afin que, sous une  
 " si puissante patronne, notre royaume soit à couvert de  
 " toutes les entreprises de ses ennemis, qu'il jouisse  
 " longuement d'une bonne paix, que Dieu y soit servi et